

ancien président de la Commission du Tarif et vétéran des conférences douanières du GATT. Font aussi partie de la délégation: les sous-ministres adjoints des Finances et du Commerce, MM. A. F. W. Plumptre et J. H. Warren, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires des divers ministères intéressés.

Séance d'ouverture

La séance plénière d'inauguration a été consacrée aux exposés d'ordre général des principaux porte-parole, notamment d'un certain nombre de ministres qui s'étaient rendus à Genève à cette occasion. L'intérêt du Canada pour la conférence, tout particulièrement pour les négociations avec les pays du Marché commun qui auront lieu durant la première étape, a été défini par le président de la délégation canadienne, M. MacKinnon:

"... La série de conférences qui s'ouvre aujourd'hui (y compris la toute prochaine 17^e session des parties contractantes) différera profondément de celles qui l'ont précédée. Les autres réunions, plus particulièrement les négociations de 1947 à Genève et celles de 1950 à Torquay, représentaient des réussites importantes de coopération commerciale entre les nations. Ayant dépassé la formule du bilatéralisme, l'univers adoptait celle des échanges multilatéraux.

"Mais aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose. Nous avons vu surgir sur le plan de la politique économique et commerciale des problèmes tout différents. Certains sont inédits, très complexes, fort ardues. La plupart des questions les plus difficiles découlent d'une intention de collaboration régionale ou de collaboration au sein d'un groupe de pays.

"Depuis dix ans, la situation financière de nombre de grands pays commerçants s'est beaucoup améliorée; on abolit peu à peu les tarifs différentiels et les restrictions quantitatives; les tarifs retrouvent leur rôle de régulateurs des échanges. Les orateurs qui m'ont précédé ont eu raison de souligner toute l'importance des négociations tarifaires qui s'ouvriront en janvier, 1961. Toutefois, avant le nouvel an, nous nous occuperons de la renégociation des ententes tarifaires entre les membres de la Communauté économique européenne, qui revêtira une grande importance.

Accès au marché des Six

"Le Canada a souvent exprimé sa sympathie et sa compréhension en ce qui concerne les desseins économiques et politiques de la Communauté économique européenne. Animée d'un esprit libéral, cette Communauté pourrait offrir aux pays extérieurs des débouchés toujours plus vastes. Le Gouvernement canadien a applaudi lorsque les Six ont déclaré qu'ils désirent adopter à l'endroit des pays non-membres une politique libérale qui calmerait toutes les inquiétudes. Nous devons étudier cet élément essentiel, le tarif commun, qui remplacera un jour les tarifs nationaux au sein de la Communauté. Nous devons nous demander si les termes actuels d'accès au marché des Six, représentant des concessions de la part des intéressés, seront maintenus, une fois le tarif unique adopté. Si ces